

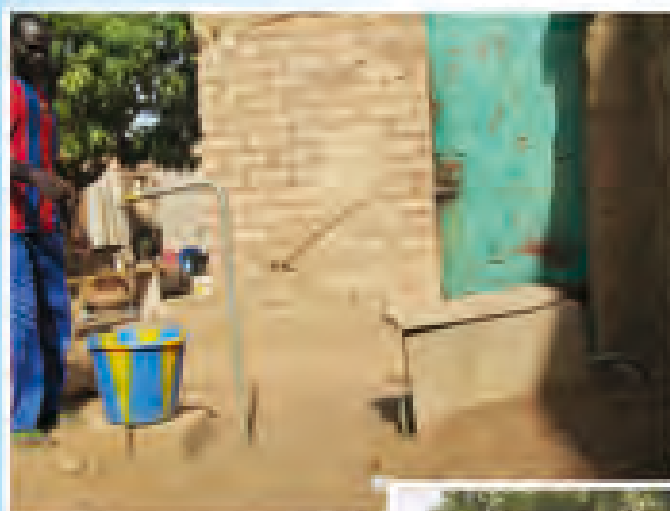


CENTRE RÉGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT À FAIBLE COÛT

Centre collaborant de l'OMS
Représentant du Conseil de Concertation
pour l'eau potable en Afrique de l'Ouest (WSSCC)

MICRO-CRÉDIT D'APPUI À L'ABONNEMENT EN EAU POTABLE DE POPULATIONS À FAIBLE REVENU

Rapport final de l'étude diagnostique du projet de micro-crédit d'appui
à l'abonnement des particuliers aux branchements d'eau potable
de l'ONEA au secteur 21 de Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso



RAPPORT D'ETUDE

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET
L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

**MICRO-CREDIT D'APPUI A L'ABONNEMENT EN
EAU POTABLE DE POPULATIONS A FAIBLE
REVENU**

Rapport final de l'étude diagnostique du projet de micro-crédit
d'appui à l'abonnement des particuliers aux branchements d'eau
potable de l'ONEA au secteur 21 de Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso

RAPPORT D'ETUDE

© CREPA. Mai 2008

ISBN 978-2-917070-04-8

CREPA Siège

03 BP 7112 Ouagadougou 03 – BURKINA FASO

Tél. : (226) 50 36 62 10/50 36 62 11

Fax : (226) 50 36 62 09

e-mail : crepa@fasonet.bf

e-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : www.reseaucrepa.org

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	4
PREFACE.....	5
1. INTRODUCTION	6
2. PROJET MICRO-CREDIT : OBJECTIFS, RESULTATS ET STRATEGIES	7
2.1. PRESENTATION.....	7
2.2. OBJECTIFS	7
2.3. RESULTATS ATTENDUS.....	7
2.4. STRATEGIE.....	8
3. RESULTATS ATTEINTS ET LES PERSPECTIVES	10
3.1. RESULTATS PHYSIQUES.....	10
3.2. LES RESULTATS FINANCIERS.....	14
3.3. RESULTATS INSTITUTIONNELS ET ORGANISATIONNELS.....	17
4. EVALUATION DES RESULTATS ATTEINTS	18
4.1. FAIBLE MISE EN SYNERGIE ET ARTICULATION DES ACTIONS.....	18
4.2. APPROCHE DE MARKETING SOCIAL ET DE GESTION INADAPTEE.....	19
4.3. UNE ECHELLE D'INTERVENTION VIABLE A TROUVER.....	20
4.3.1. Les priorités d'intervention de l'ONEA.....	20
4.3.2. L'approche intégrée des SUB.....	20
4.3.3. L'efficacité de la fonction marketing social et gestion.....	20
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	22
5.1. REORIENTER LA STRATEGIE DU PROJET.....	22
5.2. LES MODALITES DE TRANSITION VERS LA NOUVELLE STRATEGIE.....	22
5.2.1. Améliorer l'information et le système de recouvrement des crédits.....	22
5.2.2. Améliorer la capacité de collecte et de gestion des informations.....	23
ANNEXES	24
ANNEXE 1 - « CONCEPT NOTE » : FAISABILITE D'UNE STRUCTURE DE MICRO-FINANCES DEDIEE AU SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO.....	24
ANNEXE 2 - CARTOGRAPHIE.....	27
ANNEXE 3 - LISTE DES PERSONNES RENCONTREES.....	31

PREFACE

Très peu de pays en Afrique vont atteindre les Objectifs du millénaire (OMD) pour le développement dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement si des appuis conséquents ne leur sont pas apportés dans l'approvisionnement en eau potable de leurs populations à faible revenu.

Certes, beaucoup de ces pays ont pris de nombreuses initiatives à travers, par exemple, des branchements sociaux, pour favoriser l'accès à l'eau potable. Ces efforts doivent être accompagnés et c'est ce que fait le CREPA, dont la mission commande du reste d'œuvrer dans ce sens.

C'est pourquoi, le Centre, dans sa recherche constante de mécanismes de financements alternatifs devant permettre aux populations démunies d'accéder à ces services essentiels d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement, a initié l'approche de micro-crédit d'appui à l'abonnement en eau potable qui est présentée dans cette publication

En effet, ce document fait le point d'une étude de cas menée dans un secteur de Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du Burkina Faso. Il s'est agi, pour le CREPA, en coopération avec l'ONEA, la société nationale de distribution d'eau du pays, et le PASUB (Projet d'amélioration des services urbains de base), d'expérimenter un projet de micro-crédit d'appui au branchement à l'eau potable de particuliers selon des modalités qui tiennent compte de leurs capacités financières et de leur volonté de payer.

Des enseignements utiles devraient être tirés de cette expérience qui reste à perfectionner. Le CREPA participe ainsi aux efforts entrepris, ici et là, pour trouver des formules pouvant augmenter le rythme de progression de l'accès à l'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement des populations défavorisées sur le continent et contribuer à l'atteinte des OMD.

Le Directeur Général du CREPA

El Hadj Cheikh Tidiane TANDJA

ABREVIATIONS

- AEP** : Approvisionnement en eau potable
- AEPA** : Approvisionnement en eau potable et assainissement.
- CREPA** : Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût.
- EUE** : Eaux usées et excréta
- HT/HTVA** : Hors taxe, hors taxe sur la valeur ajoutée
- ONEA** : Office national de l'eau et de l'assainissement.
- PASUB** : Projet d'amélioration des services urbains de base.
- SIG** : Système d'information géographique.
- SUB** : Services urbains de base
- URCPO** : Union régionale des caisses populaires d'épargne et de crédit de l'Ouest.
- VIP** : *Ventilated improved pit* (latrine améliorée à fosse ventilée)

1. INTRODUCTION

La commune de Bobo-Dioulasso, dans le cadre des activités de son Projet d'amélioration des services urbains de base (PASUB) a engagé, en partenariat avec l'ONEA, le CREPA la mise en œuvre d'un mécanisme d'appui à l'abonnement des ménages à faible revenu du secteur 21 de la ville de Bobo-Dioulasso.

Les premières investigations, effectuées au début de l'année 2007 sur le fonctionnement de ce mécanisme, ont montré un niveau d'abonnement et un taux de recouvrement des crédits très faibles.

Le CREPA a donc commis une mission de consultation dans l'objectif de :

- Comprendre les difficultés du mécanisme de micro-crédit mis en place et
- Formuler des propositions d'amélioration pour une duplication dans d'autres secteurs de la ville.

La mission de consultation a mobilisé une équipe comprenant un ingénieur du génie rural, spécialiste en développement institutionnel et organisationnel, chef de mission, un économiste, un spécialiste en enquêtes, bases de données et SIG et deux enquêteurs de niveau baccalauréat.

La méthodologie de l'étude a consisté en l'exécution d'une enquête auprès des ménages concernés par l'opération, en la réalisation d'entretiens avec le PASUB, l'ONEA, le comité de crédit et l'URCPO¹ et enfin en l'exploitation de la documentation pertinente.

Les travaux de la mission ont été présentés en deux rapports dont un principal et un rapport annexe spécifique à l'enquête et aux entretiens.

Le présent document est une synthèse de ces deux documents. Ainsi, après avoir présenté et évalué les résultats atteints, cette synthèse propose des recommandations.

¹ Voir en annexe la liste des personnes rencontrées.

2. PROJET MICRO-CREDIT : OBJECTIFS, RESULTATS ET STRATEGIES

2.1. PRESENTATION

Le secteur 21 de la ville de Bobo-Dioulasso est représentatif des secteurs les plus défavorisés en matière de services urbains de base.

La situation de l'approvisionnement en eau potable des habitants du secteur est caractérisée par un faible accès des ménages au service public de l'eau potable.

Le taux de couverture AEP y était, en 2003, d'environ 58% contre un taux de desserte moyen de 84% pour l'ensemble de la ville de Bobo-Dioulasso.

Cette situation s'explique par :

- Le coût des branchements d'eau jugé élevé par les habitants, en rapport à leur pouvoir d'achat. Et ce, malgré la campagne promotionnelle engagée par l'ONEA depuis 2005.
- La quasi-inexistence de réseau notamment dans le sous-secteur 6 dit « Belleville » qui est une extension du secteur 21.

2.2. OBJECTIFS

Dans ce contexte, l'opération d'abonnement via un mécanisme de micro-crédit visait :

- Le renforcement des capacités financières des populations en vue de leur rendre l'accès à l'eau potable plus facile par des branchements individuels ;
- L'accélération du programme d'extension du réseau au sous-secteur 6. Dans ce domaine, l'ONEA s'est engagé à l'extension du réseau à condition que le nombre de demandeurs le justifie (4 branchements par 100m de canalisation).

2.3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus étaient, entre autres, :

- Le taux de couverture des ménages est porté de 22,2 à 40%. Ce qui se traduit par le raccordement et l'abonnement de 1 350 ménages. Soit environ 770 nouveaux branchements à réaliser en deux ans².
- De nouvelles extensions sont réalisées ;
- Les populations seraient sensibilisées et mobilisées autour du problème de l'approvisionnement en eau potable.

² Estimation de la mission sur la base des normes de l'ONEA et de la taille moyenne du ménage au secteur 21 selon le profil SUB établi par le projet.

2.4. STRATEGIE

La stratégie mise en œuvre a reposé sur l'octroi aux ménages du secteur 21 d'un fonds de branchement administré par deux organes : un comité de supervision et un comité d'attribution des prêts à des conditions spécifiques édictées par le PASUB.

La mise de fonds initiale proposée par le CREPA a été de 16 000.000 F CFA correspondant à l'abonnement d'au moins 320 ménages au coût unitaire de 50 000 F CFA.

Composition du comité de supervision

Le comité de supervision définit les grandes orientations du micro-crédit et assure la supervision des activités du fonds. Il est composé :

- Président : le maire de la commune
- Le représentant du CREPA

Composition du comité d'attribution de prêts

Il est chargé de l'examen des dossiers et décide de l'attribution du prêt. Il est composé de :

- Président : le coordonnateur du PASUB
- Membres :
 - 1 représentant de l'ONEA
 - 1 représentants du Service d'hygiène
 - 3 représentant des habitants du secteur (structure de la micro-finance)

L'étude technique des dossiers est effectuée par les services compétents de l'ONEA et pour le compte de la structure de la micro-finance

Les conditions spécifiques des prêts d'abonnement.

Montant : Le montant maximum accordé est de 50 000 F CFA constitué des frais de branchement (19 500 F CFA) et des frais d'abonnement au compteur (30 500 F CFA).

Durée de remboursement : 10 mois ;

Intérêt : Le taux d'intérêt fixe est de 7% dont 2% serviront à l'indemnisation des membres du comité d'octroi, chargés du recouvrement des créances.

Montant à rembourser : 53 500 F CFA

Echéance mensuelle : 5 350 F CFA

Les étapes définies pour l'instruction et la mise en place du micro-crédit

- Les dossiers de demande de prêts sont déposés par les intéressés auprès du PASUB ;
- Ils sont acheminés pour étude à l'ONEA par le PASUB ;
- Après étude, ils sont soumis à la décision du comité d'attribution ;

- Les intéressés sont informés verbalement ou par écrit ;
- Les paiements sont faits par le PASUB à l'ONEA ;
- Les branchements sont réalisés par l'ONEA, suivis par le PASUB avec avis de réception ;
- Le recouvrement des remboursements auprès des abonnés est effectué par les représentants de la structure de micro-finance locale ;
- Les fonds remboursés sont versés au PASUB ;
- Les engagements des parties en contrat (PASUB et ménages) sont matérialisés par un contrat de prêt signé entre le PASUB et chaque ménage bénéficiaire et un engagement de cautionnement par tiers apporté par le ménage bénéficiaire.

Dans une telle stratégie, les représentants des populations constituent le pivot du système. Ils mènent des actions de proximité avec les ménages. Ainsi, ils sont chargés de :

- Mettre les prêts à la disposition des ménages ;
- Sensibiliser les ménages à l'économie d'eau ;
- Former les ménages au suivi de leur consommation ;
- Récupérer les créances et acheminer le remboursement au PASUB ;
- Responsabiliser les ménages afin de pérenniser le fonds d'appui à l'abonnement.

Il s'agit, par une telle stratégie, d'initier à travers une mise de fonds initiale, une structure communautaire de micro-finance dédiée à la facilitation de l'accès à l'eau potable pour les ménages à faible revenu.

Il est donc attendu que les populations du secteur, à travers leurs représentants, soient à même d'engager et de pérenniser un processus de « *revolving fond* » afin de couvrir les demandes d'abonnement des ménages du secteur et d'appuyer la réplication du système à d'autres secteurs de la ville.

3. RESULTATS ATTEINTS ET LES PERSPECTIVES

3.1. RESULTATS PHYSIQUES.

L'adhésion au micro-crédit.

L'étude a pu répertorier, grâce aux données collectées auprès du PASUB et de l'enquête menée dans la zone d'étude, 245 demandeurs du crédit. Ces demandeurs se répartissent comme suit :

TABLEAU 1 : REPARTITION DES DEMANDEURS DU CREDIT

Demandeurs	Effectifs	%
Non bénéficiaires du crédit	173	70
Bénéficiaires du crédit et du branchement	72	29
Bénéficiaires du crédit sans le branchement	2	1
Total	245	100

Selon le rapport de mission du comité d'octroi du micro-crédit de février 2007, 90 personnes ont bénéficié du crédit et 82 branchements ont été effectués à ladite date.

La fiche de suivi des recouvrements, revue lors des entretiens avec la secrétaire comptable du projet, fait ressortir 96 bénéficiaires du crédit dont 88 ont eu un branchement.

Au regard des objectifs du micro-crédit qui visait en 2006 la réalisation de 770 branchements pour environ 1.350 ménages, les données ci-dessus montrent que seulement 11,5% des résultats attendus ont été réalisés.

Les premiers constats qui ressortent de cette situation sont :

- **La faiblesse de la demande du crédit :** la demande actuellement enregistrée pour le micro-crédit représente à peine 32 % des résultats attendus ; c'est donc le premier facteur défavorable à l'aboutissement du projet ;
- **La faiblesse du nombre de bénéficiaires du crédit :** les données ci-dessus montrent que malgré la faiblesse de la demande, seulement, 39% des demandeurs ont bénéficié du crédit. La principale explication à cette situation, c'est, pour l'essentiel, la répartition spatiale des demandeurs (*Voir carte en annexe 2*). En effet il ressort du géo référencement des demandeurs qu'ils sont très dispersés ; ils se trouvent, pour la plupart, loin du réseau de conduites et ne répondent pas aux normes de l'ONEA qui s'engage à l'extension du réseau à condition que le nombre de demandeurs le justifie (4 branchements par 100 m de canalisation). En d'autres termes, la répartition des demandeurs ne répond pas à un système d'investissement efficient et rentable de l'ONEA.

Les résultats de l'enquête.

L'enquête réalisée dans le cadre de la présente étude a touché 117 personnes. Sept (7) demandeurs avaient leurs parcelles non viabilisées et deux (2) ont opposé un refus à l'administration du questionnaire. Les résultats proviennent donc du traitement des données collectées auprès de 108 personnes. Parmi ces dernières, 60 sont bénéficiaires du crédit.

La motivation de la demande de micro-crédit.

Les résultats de l'enquête révèlent que la demande du crédit est justifiée par des raisons qui cadrent parfaitement avec les objectifs du PASUB. En effet les raisons avancées sont les suivantes :

TABLEAU 2 : LES MOTIVATIONS POUR LE CREDIT

Motivations	Nombre de réponses	Taux de réponses	% enquêtés
Facilités de paiement par tempérament	53	30%	49%
Coût abordable	35	20%	32%
Manque de moyens pour les frais de branchement en une seule fois	25	14%	23%
Disposer de l'eau courante à domicile	25	14%	23%
Ménage très éloigné de la borne fontaine	13	7%	12%
Faciliter l'approvisionnement en eau des femmes	9	5%	8%
Coupures fréquentes d'eau à la borne fontaine	5	3%	5%
Grande taille du ménage	4	2%	4%
Achète cher l'eau aux revendeurs	1	1%	1%
Autre	4	2%	4%
Nombre total de réponses	174		

Bien que les motivations plaident pour la justesse du projet qui donne une opportunité à la population à faible revenu d'avoir facilement accès aux branchements à domicile, la faiblesse de la demande traduit un manque d'engouement pour le micro-crédit.

Les évolutions de la consommation d'eau pour les bénéficiaires du micro-crédit.

L'analyse des consommations d'eau et des dépenses au niveau de 52 ménages enquêtés fait ressortir les éléments ci-après.

TABLEAU 3 : CONSOMMATIONS ET DEPENSES MOYENNES MENSUELLES
AVANT ET APRES LE BRANCHEMENT.

Evolution de la consommation et du coût de l'eau	Effectifs	Avant branchement		Après branchement		Taux d'évolution	
		Volume en litre	Coût (F CFA)	Volume en litre	Coût (F CFA)	Volume (%)	Coût (%)
Baisse consommation et baisse coût	15	10 940	5 250	6 478	2 828	-41%	-46%
Baisse consommation et augmentation coût	10	12 540	3 420	10 183	4 276	-19%	25%
Augmentation consommation et baisse coût	3	8 250	5 200	9 267	3 821	12%	-27%
Augmentation consommation et augmentation coût	24	7 006	2 728	11 383	4 780	62%	75%
Total	52	9 684	4 150	9 328	3 926	-4%	5%

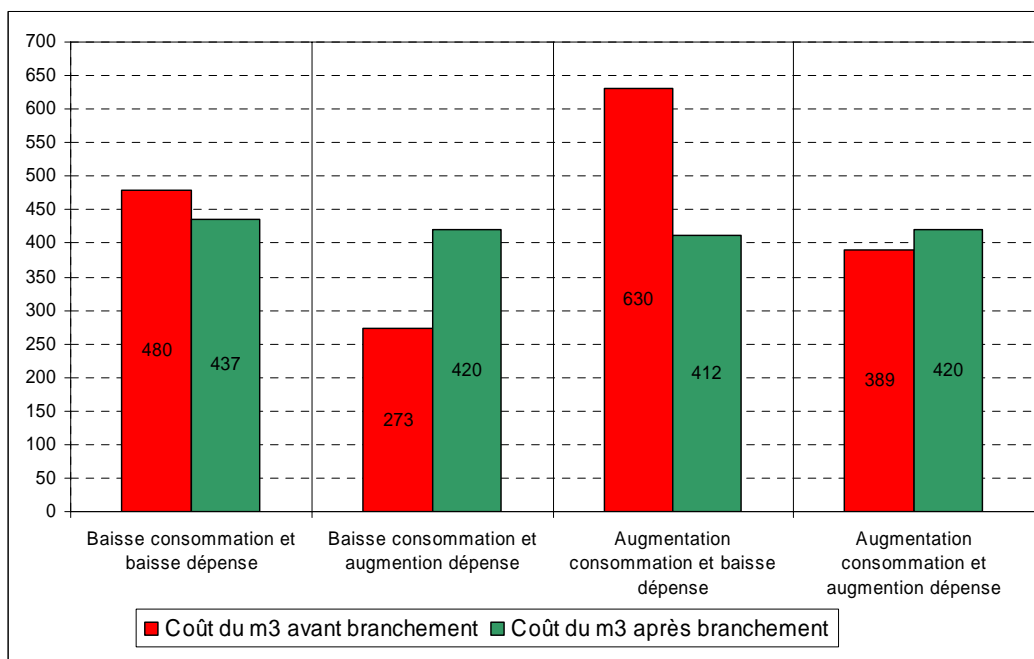
Au regard des objectifs du projet qui vise l'amélioration de la qualité du service de l'eau, la facilitation à l'accès à l'eau et la réduction des coûts de consommation, les résultats du tableau ci-dessus indiquent qu'un seul objectif est *a priori* atteint : la facilitation à l'accès à l'eau.

Cette conclusion est aussi corroborée par l'analyse selon le prix moyen du m³ d'eau avant et après branchement plus appropriée pour mieux appréhender l'impact du micro-crédit.

TABLEAU 4 : TABLEAU COMPARATIF DU PRIX M³ D'EAU AVANT
ET APRES BRANCHEMENT .

Evolution du prix du m ³ d'eau.	Effectifs	%	Coût du m ³ avant branchement (F/m ³)	Coût du m ³ après branchement (F/m ³)	Taux d'évolution du coût du m ³	Prix de la barrique d'eau avant branchement (F/barrique)
Baisse consommation et baisse coût	15	29%	480	437	-9%	106
Baisse consommation et augmentation dépense	10	19%	273	420	54%	60
Augmentation consommation et baisse dépense	3	6%	630	412	-35%	139
Augmentation consommation et augmentation dépense	24	46%	389	420	8%	86
Total	52	100%	428	421	-2%	94

GRAPHIQUE 1 : REPRESENTATION GRAPHIQUE DU PRIX MOYEN DU M³ D'EAU AVANT ET APRES BRANCHEMENT.



Les indicateurs du tableau comparatif des prix du m³ avant et après branchement permettent de tirer les conclusions suivantes :

Baisse de la consommation et baisse du coût (29%) : Cette catégorie trouve certainement des avantages avec le branchement à domicile. Elle peut relever son niveau de consommation tout en maintenant son niveau de dépense d'avant branchement. Elle doit cependant être rigoureuse sur la gestion de la consommation. En effet la faible baisse du prix du m³ (9%) indique une faible marge de manœuvre si elle tient à maintenir sa dépense en eau à son niveau d'avant branchement.

Baisse de la consommation et augmentation du coût (19%) : Sauf le confort de disposer de l'eau courante à domicile, cette catégorie de bénéficiaires n'a aucun intérêt à avoir un branchement. C'est la catégorie de ménages qui achètent directement leur eau à la borne-fontaine au prix de 60 F CFA la barrique de 220 litres. Le micro-crédit visant les ménages à faible revenu, le projet devrait éviter d'accorder le crédit à cette catégorie de demandeurs. En effet, la probabilité de dépôt des compteurs est très grande dans cette catégorie de demandeurs qui auront du mal à gérer leurs consommations. Ces bénéficiaires retourneront à leur mode d'approvisionnement en eau d'avant branchement.

Augmentation de la consommation et baisse du coût (6%) : C'est la catégorie de demandeurs idéaux à viser par le projet. Elle concerne les ménages qui achètent l'eau aux revendeurs à un prix relativement élevé. La plupart de ces ménages sont généralement éloignés des bornes-fontaines et c'est le cas de nombreux résidents des zones d'extension des quartiers périphériques.

Augmentation de la consommation et augmentation du coût (46%) : Les évolutions de la consommation et du coût se font dans un sens logique. Le taux d'évolution du prix du m³ (8%) est relativement faible et exige des demandeurs de cette catégorie un

consentement à relever légèrement leur dépense en eau pour améliorer leur niveau de consommation. Cette augmentation du coût serait donc le prix à payer pour bénéficier du confort qu'apporte le branchement à domicile. Pour cette catégorie de demandeurs il s'avère indispensable que les niveaux de revenus et de dépenses soient pris en compte dans les critères d'octroi du crédit.

3.2. LES RESULTATS FINANCIERS.

L'analyse des résultats financiers de mise en œuvre du micro-crédit s'appuie sur une reconstitution de l'historique du crédit de 96 demandeurs.

Dans son activité de micro-crédit, le PASUB a mené trois opérations d'octroi de crédit pour l'accès au branchement.

Le tableau ci-après donne une synthèse des résultats financiers de l'opération micro-crédit sur la période Juin 2006-Juin 2007 :

TABLEAU 5 : RESULTAT FINANCIER D'OCTROI DE CREDITS

	Opération 1	Opération 2	Opération 3	Total
Nombre de bénéficiaires	10	12	66	88
Montant crédits octroyés	500000	1000000	3300000	4800000
Montant recouvré	354000	422000	998800	1774800
Taux de recouvrement	70,80 %	42,20 %	30,26 %	36,97 %
Nombre de crédits soldés	3	4	2	9
Montant crédits soldés	150000	200000	100000	450000
Intérêts soldés	10500	14000	7000	31500
Total Perçu	160500	214000	107000	481500

La première opération a donné un taux de recouvrement du crédit relativement élevé de 70,80%. Cependant, les crédits qui devraient être soldés sont encore en souffrance 12 mois après.

Les indicateurs de la deuxième opération sont en baisse avec une forte baisse du taux de recouvrement de 42,20%.

La dernière opération d'octroi de crédit s'est relativement insérée dans la dynamique de la deuxième opération avec un taux de recouvrement en baisse d'environ 12 points.

Au total, on peut retenir que les performances du micro-crédit au niveau du recouvrement sont assez faibles sur la période analysée.

En outre, on doit considérer que la tendance dans l'évolution du recouvrement des crédits, la reconstitution et l'extension du fonds n'est guère bonne.

Le recouvrement des crédits

En considérant une logique du recouvrement mensuel et régulier et en considérant que les enquêtés de la première opération ont réglé leur première échéance en juin 2006, ceux de la deuxième en septembre 2006 et les derniers abonnés en janvier 2007, on obtient le tableau ci-après, confrontant le recouvrement réalisé et le recouvrement théoriquement attendu.

TABLEAU 6 : LE RECOUVREMENT DES CREDITS

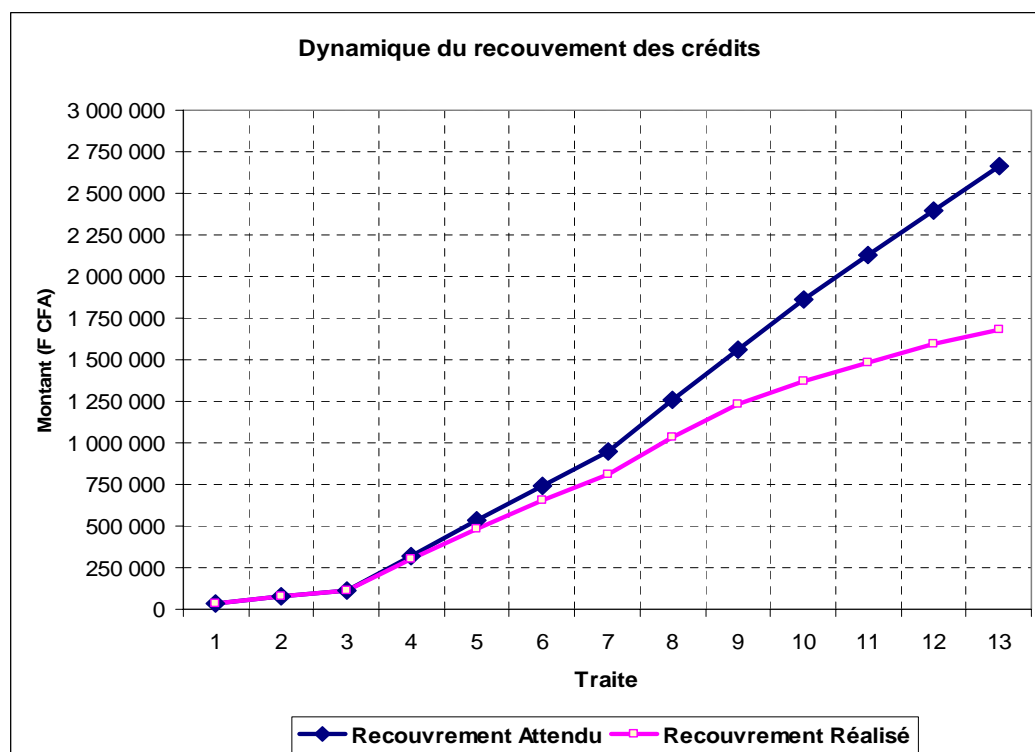
Année	Période	Recouvrement attendu	Recouvrement réalisé
2006	Juin	36 750	36 750
	Juillet	73 500	73 500
	Août	110 250	110 250
	Septembre	320 250	299 250
	Octobre	530 250	483 000
	Novembre	740 250	656 250
	Décembre	950 250	808 500
2007	Janvier	1 254 750	1 034 250
	Février	1 559 250	1 228 500
	Mars	1 863 750	1 370 250
	Avril	2 131 500	1 485 750
	Mai	2 399 250	1 590 750
	Juin	2 667 000	1 685 250

Les résultats du tableau partent sur la base d'une échéance mensuelle de 5 250, soit un taux d'intérêt de 5% servant à l'extension du fonds (sur le taux d'intérêt de 7% fixé, 2% indemnise les membres du comité d'octroi, chargés de la récupération des créances).

	Crédit accordé	Montant recouvré	Taux de recouvrement
Objectif	3 045 000	2 667 000	88%
Réalisation	3 045 000	1 685 250	55%
Ecart de recouvrement			
	981750	36,8%	

La comparaison montre un retard dans le recouvrement d'environ 37% au mois de juin 2007 ; le graphique ci-après est illustratif de l'évolution des écarts de montants à recouvrer.

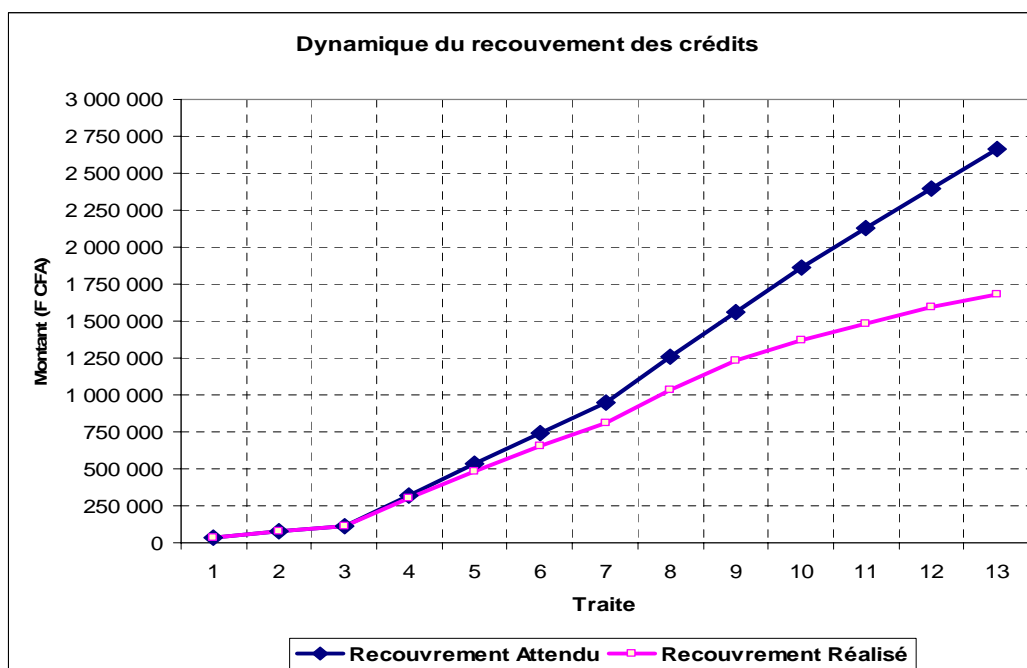
GRAPHIQUE 2 : DYNAMIQUE DU RECOUVREMENT DES CREDITS.



La dynamique du fonds

L'écart entre la prévision et la réalisation du recouvrement est fort alarmant dans la mesure où une partie du fonds initial n'est pas recouvrée dans les délais. Le graphique ci-après est fort illustratif de la situation où l'on constate une forte chute dans la reconstitution du fonds initial durant les six derniers mois d'exercice. Ce constat traduit un taux d'usure du fonds de 17,30%.

GRAPHIQUE 3 : DYNAMIQUE DU FONDS.



3.3. RESULTATS INSTITUTIONNELS ET ORGANISATIONNELS.

Un résultat (stratégique) implicite de l'opération micro-crédit était d'initier une amorce de structure locale de micro-finance au secteur 21.

Les représentants de la population du secteur au sein du comité d'octroi de crédit, appelés aussi animateurs, préfigurant la future structure, devaient en particulier assurer le portage de l'offre de crédit et la récupération des traites auprès des bénéficiaires de crédit.

Quatre (4) représentants des populations ont assuré la fonction d'animateur de l'opération de micro-crédit auprès des populations du secteur. Une des personnes est malheureusement décédée.

Ces animateurs ont été retirés des tâches de recouvrement après que des pertes aient été constatées au niveau d'un des animateurs.

En outre, ces animateurs, dans l'état actuel de leurs capacités physiques et des moyens affectés, n'ont pas pu mener une action systématique d'information, de communication et d'accompagnement auprès des ménages tant au plan de l'opération de micro-crédit que des aspects comme la gestion des consommations d'eau.

Le pilotage d'ensemble de l'opération souffre de lacunes au plan des outils de gestion ; ce qui se traduit par une difficulté de suivi du cycle des crédits accordés, une difficulté réelle à avoir une situation exhaustive de l'opération et enfin une difficulté à capitaliser les données et informations afin de soutenir la pérennisation du fonds.

L'approche actuelle de marketing social et de gestion de l'opération de micro-crédit, ne semble donc pas être adaptée au portage d'une structure locale de micro-finance.

4. EVALUATION DES RESULTATS ATTEINTS

4.1. FAIBLE MISE EN SYNERGIE ET ARTICULATION DES ACTIONS.

Le mécanisme de micro-crédit mobilise, en priorité, le PASUB, l'ONEA, les représentants des populations du secteur et le CREPA.

L'accès à l'eau potable pour les ménages à faible revenu constitue un enjeu fort pour tous ces acteurs.

Pour le PASUB, les représentants des populations et le CREPA, il s'agit d'un projet de démonstration destiné à assurer non seulement l'adaptabilité sociale et financière du branchement particulier aux ménages à faible revenu, mais aussi et surtout de promouvoir sa diffusion à grande échelle.

Pour l'ONEA, sa vocation sociale dans la mission de service public se traduit par l'existence d'une tranche sociale pour les abonnés domestiques (Les premiers 6 m³ au prix de 188F CFA/m³), le développement des bornes-fontaines publiques payantes où l'eau est vendue au prix le plus bas de la tarification ONEA (188 F CFA/m³).

Ainsi, l'ONEA a distribué en 2006, environ 14 millions de m³ via les bornes-fontaines, et 17 millions de m³ via les branchements domiciliaires. Pour la ville de Bobo-Dioulasso, ces indicateurs sont respectivement de 2,7 millions de m³ et 3 millions de m³.

Du reste, depuis janvier 2006, prenant conscience du fait que le coût du branchement était un obstacle sérieux pour l'abonnement des ménages, l'ONEA a pris la décision de ramener ce coût à 50.000 F CFA sur l'ensemble de son périmètre d'intervention. Pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, des campagnes promotionnelles spécifiques fixant à 30.500 F CFA le coût du branchement sont même organisées. C'est que *in fine*, la santé financière de l'ONEA est largement tributaire du développement des branchements privés dans tous les centres et particulièrement à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou dont les résultats financiers permettent de soutenir la péréquation des prix, clé de voûte de sa politique tarifaire.

C'est une telle convergence des vocations qui a conduit à la mise en œuvre effective d'un comité d'attribution des prêts impliquant le PASUB, les représentants des populations et l'ONEA.

Cependant, cette mise en relation n'a pas assuré une mise en synergie et une articulation efficaces et efficientes des actions. Cela s'est traduit par une différence notable entre le rythme de mise en place des branchements dans le cadre du PASUB et celui observé à l'ONEA dans le cadre de sa propre campagne de promotion et de mise en place de branchements. Ainsi, au niveau de l'ONEA à Bobo-Dioulasso, le rythme de branchement est passé d'une moyenne de 1000 branchements/an jusqu'en 2005, à plus de 3000 branchements/an à partir de l'année 2006.

Ainsi, pour le premier semestre 2007, l'ONEA a réalisé 1219 branchements dont environ 60 bénéficiaires de micro-crédit. On a pu aussi observer des délais de deux à trois mois pour la réalisation effective des branchements dans le cadre du PASUB après le versement à l'ONEA des montants dus.

L'augmentation du rythme des branchements observée au niveau de l'ONEA résulte avant tout du fait que cette activité a été particulièrement accordée avec ses objectifs commerciaux ; à savoir, une réduction significative du coût du branchement afin d'obtenir une augmentation significative de la production d'eau vendue et recouvrée. La priorité est ainsi donnée aux nouveaux lotissements, à l'amélioration de la charge du réseau et aux branchements actifs afin d'obtenir une meilleure efficacité économique des investissements annuels.

Le manque de synergie et d'articulation traduit donc une certaine difficulté d'arbitrage de l'allocation des moyens d'action entre les besoins induits par le PASUB et les besoins induits sur l'ensemble de la ville au regard des priorités de l'ONEA.

En outre, alors même que les représentants des populations éprouvent des difficultés pour assurer une information systématique des populations sur le micro-crédit, l'ONEA opère par différents médias et dispose, même par le biais de la promotion de l'assainissement autonome, d'équipes permanentes de marketing social auprès des ménages de toute la ville.

Ce défaut d'une bonne articulation peut être aussi observé en ce qui concerne les problèmes de recouvrement des coûts des branchements auprès de la plupart des bénéficiaires de micro-crédit.

On observe ainsi l'exploitation, par certains bénéficiaires, de biais comme l'assurance d'une certaine impunité en cas de refus de paiement du crédit, dès lors que l'on honore ses factures d'eau.

Tout cela peut conduire à terme, à une érosion significative, puis à l'extinction de la mise de fonds initiale.

On peut, en somme, retenir que, au stade actuel, les principales parties prenantes n'ont pas encore trouvé les formes institutionnelles et organisationnelles appropriées pour le portage et la diffusion à une large échelle de l'expérience de micro-crédit.

4.2. APPROCHE DE MARKETING SOCIAL ET DE GESTION INADAPTEE.

L'opération micro-crédit est au cœur de logiques complexes découlant même des caractéristiques de l'économie locale et, spécifiquement, de l'économie des services d'eau et d'assainissement dans la ville.

La fonction d'intermédiation de l'ONEA, opérateur des services publics d'eau et d'assainissement entre les ménages notamment ceux à faible revenu et des ressources de financement, si elle requiert sans doute l'implication profonde des populations, n'en exige pas moins un certain professionnalisme dans les domaines de l'ingénierie sociale, économique, financière et AEPA. Or ni les animateurs, ni l'équipe de suivi et de gestion ne réunissent de telles capacités. Les problèmes d'articulation, de mise en synergie, les résultats atteints et leurs effets réels illustrent à souhait une telle nécessité et un tel déficit.

Si l'opération de micro-crédit n'est pas une simple opération à fonds perdus ou philanthropique, alors, l'approche actuelle de marketing social et de gestion essentiellement communautaire et non professionnelle, ne peut être maintenue pour un passage à l'échelle de l'opération de micro-crédit.

4.3. UNE ECHELLE D'INTERVENTION VIABLE A TROUVER.

Cette première opération test révèle que toute perspective de construction d'une structure de micro-finance, dédiée au secteur eau et assainissement amène à s'interroger sur différents facteurs pouvant contribuer à sa viabilité.

4.3.1. Les priorités d'intervention de l'ONEA.

Elles constituent des paramètres importants à intégrer dans la recherche d'une synergie et d'une articulation des actions de micro-crédit avec la logistique de marketing social, de mise en place des branchements et même de recouvrement de l'ONEA.

Comme déjà souligné, les nouveaux lotissements, la contribution à l'amélioration de la charge du réseau ainsi que l'identification et la mise en place de branchements actifs apparaissent comme les principaux facteurs d'orientation des opérations d'extension et de renforcement du réseau. L'ONEA a du reste exprimé, à l'égard de l'opération micro-crédit, une forte attente pour le développement d'une telle capacité d'orientation d'autant plus que les tentatives internes pour la mise en place à Bobo-Dioulasso d'un service marketing et d'implication des communes n'ont pas rencontré le succès escompté.

Ces facteurs amènent donc à considérer non pas un seul secteur en particulier, mais l'ensemble de la ville et suggèrent une ouverture du micro-crédit à l'assainissement autonome.

4.3.2. L'approche intégrée des SUB.

Cette ouverture est d'autant plus intéressante que, d'une part, la taxe assainissement est assise sur la consommation d'eau potable et que, d'autre part, la promotion de l'assainissement autonome connaît des difficultés de financement par les ménages de certains ouvrages comme les VIP et des difficultés de financement par les artisans de leurs activités. L'ONEA ne peut apporter les solutions envisagées comme l'augmentation de la subvention, le préfinancement des artisans, le paiement direct des artisans constructeurs.

Cette ouverture peut aussi s'étendre à la filière déchets ménagers pour laquelle les taux d'abonnement et de recouvrement restent faibles malgré les efforts déployés.

Le micro-crédit pourrait ici aussi apporter aux ménages et aux opérateurs de pré-collecte des opportunités nouvelles.

Du reste, ces perspectives, tout en se situant dans l'approche intégrée des services urbains de base et le ciblage des ménages à faible revenu, sont en relation directe avec la réalisation des conditions de viabilité et de durabilité d'une structure de micro-crédit dédiée au secteur eau et assainissement.

4.3.3. L'efficacité de la fonction marketing social et gestion.

C'est, au regard de l'analyse de l'opération de micro-crédit engagée au secteur 21, le maillon essentiel pour la construction et la pérennisation d'une structure de micro-finance dédiée au secteur eau et assainissement.

Il importe, en effet, pour un bon rapport coût/efficacité de la fonction marketing social et de gestion et pour une répercussion moindre de son coût sur le crédit aux ménages, d'assurer au travers de sa structuration, une valorisation et une articulation des valeurs et

capacités communautaires avec une équipe professionnelle de marketing social et de gestion bien ajustée à la productivité spécifique de ce genre d'opération.

C'est dans ces conditions que l'obtention, éventuelle et sans doute nécessaire, de ressources concessionnelles diverses en accompagnement à ce type d'opération peut être la plus constructive.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'opération de micro-crédit, malgré les lacunes constatées, est unique en son genre au Burkina Faso. Elle demeure malgré tout une initiative novatrice à tous égards qui fournit des matériaux sans pareils pour l'étude et le lancement d'une opération d'envergure de micro-crédit, dédiée au secteur eau et assainissement. Pour ce faire, les recommandations ci-après doivent être considérées.

5.1. REORIENTER LA STRATEGIE DU PROJET

On peut aujourd'hui sans doute à la lumière des résultats atteints et de l'évaluation qui en est faite, admettre qu'il sera difficile aux représentants des populations -préfigurant la structure de micro-finance- de mener à un développement significatif le processus de « *revolving fond* » afin de répondre aux besoins de branchement des ménages du secteur 21.

La vision qui sous-tend l'opération micro-crédit doit être accompagnée par une étude de faisabilité technico-économique, organisationnelle et institutionnelle permettant d'explicitier et de discuter différentes stratégies envisageables, leurs contraintes spécifiques et de retenir celles qui auraient les meilleures chances de succès.

Une telle étude devra focaliser à la lumière de l'expérience, les caractéristiques et la nature d'une structure de micro-finance dédiée à l'eau et à l'assainissement, son financement, ses conditions de viabilité et de durabilité. Les propositions y relatives sont précisées dans la « concept note » présentée en annexe 1.

5.2. LES MODALITES DE TRANSITION VERS LA NOUVELLE STRATEGIE.

Dans l'attente d'une telle étude, la mission ne recommande pas l'extension de l'opération à d'autres secteurs³.

Cependant, l'opération micro-crédit doit être poursuivie au secteur 21 avec certaines améliorations - faisables à court terme et sans mobilisation de ressources financières complémentaires - au niveau de l'information, du recouvrement des crédits, de la collecte et de la gestion de l'information.

L'effet de la mise en œuvre de ces améliorations pourra du reste être analysé et exploité dans le cadre de l'étude de faisabilité. Il s'agit notamment, des recommandations ci-après :

5.2.1. Améliorer l'information et le système de recouvrement des crédits.

La source d'information sur le micro-crédit la plus citée par les enquêtés est le « bouche à oreille » ; (39% des enquêtés) ce qui, assurément, n'est pas une source très appropriée pour donner l'information juste et précise sur le crédit. Aussi, la plupart des personnes enquêtées ont fait la suggestion de mettre l'accent sur la sensibilisation et la motivation de

³ A cet égard, il convient de noter dans les secteurs 1, 4, 12 identifiés pour l'extension, une faible demande en branchements particuliers (voir en annexe la cartographie y relative).

la population à adhérer au micro-crédit. Pour crédibiliser et fiabiliser les informations véhiculées, les enquêtés estiment indispensable une implication plus accrue du PASUB, de l'ONEA et de la mairie. Ils suggèrent également l'utilisation des médias (radio, télévision et journaux) comme moyens d'information et au besoin une ventilation de notes d'information dans les ménages.

En outre, sur le plan organisationnel, le PASUB devrait aller plus vers les bénéficiaires pour améliorer le recouvrement. La personne chargée du suivi du recouvrement au niveau du PASUB pourrait, par exemple, organiser des séances de recouvrement dans des zones bien définies, où elle ferait aux bénéficiaires la situation des crédits afin de donner un coup d'accélérateur au paiement des traites. Ces séances seraient également l'occasion pour le PASUB de rappels et d'une conscientisation des bénéficiaires quant à leurs responsabilités pour la pérennisation du micro-crédit.

5.2.2. Améliorer la capacité de collecte et de gestion des informations.

Une des contraintes rencontrées dans l'étude diagnostique a été sans doute la disponibilité de données fiables et à jour sur l'opération de micro-crédit ainsi que de rapports de suivi bien documentés sur l'avancement des actions. Cette situation peut et doit être améliorée à court terme avec l'appui du CREPA. Il s'agit essentiellement des éléments suivants :

- Respect rigoureux des conditions de mise en place des crédits ;
- Reconstitution complète des données sur les bénéficiaires ;
- Mise en œuvre d'une application informatique simple et appropriée pour le recueil et l'exploitation des données ;
- Formation de la secrétaire/comptable du PASUB à l'exploitation d'un tel outil.

ANNEXES

ANNEXE 1 - « CONCEPT NOTE » : FAISABILITE D'UNE STRUCTURE DE MICRO-FINANCES DEDIEE AU SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO.

1. Introduction : contexte, problématique et dynamique stratégique du projet

L'ONEA, entreprise nationale d'AEP a pour mission d'assurer, en tant que Société d'Etat, la production et la distribution d'eau potable ainsi que l'évacuation des eaux usées et des excréta dans les centres urbains.

L'ONEA intervient actuellement dans 44 centres qui représentent une population totale évaluée à 2,9 millions de personnes en 2006.

Dans le domaine de l'AEP en milieu urbain au Burkina Faso, la politique sociale se traduit par (i) l'existence d'une tranche sociale pour les abonnés domestiques (les premiers 6 m³ et au prix HT/HTVA de 188F CFA/m³), le développement des bornes-fontaines publiques payantes où l'eau est vendue au prix le plus bas de la tarification ONEA (188 F CFA/m³). A cet égard, la situation de l'ONEA est unique en Afrique de l'Ouest, puisque en 2006, l'ONEA a distribué environ 14 millions de m³ par an via les bornes-fontaines⁴ et 17 millions de m³ via les branchements domiciliaires.

Il est maintenant admis que les tarifs actuels, conjugués aux difficultés d'accès aux branchements particuliers conduisent à des distorsions importantes. En effet, le coût moyen de l'eau pour les ménages accédant à l'eau du réseau par la revente d'eau par le secteur informel varie de 600 F CFA par m³ à 1.500 F CFA le m³.

En d'autre terme, il peut s'avérer que les ménages les plus pauvres des villes, sont ceux qui payent au prix fort l'eau de boisson !

Le renforcement de l'impact de la politique sociale en matière d'AEP, implique nécessairement de développer à l'égard des ménages urbains notamment les ménages à faible revenu et ceux situés en périphérie et en zone non lotie, des approches innovantes d'accès à faible coût au réseau public d'eau potable.

Dans cette perspective, le Projet d'Amélioration des Services Urbains de Base a engagé en partenariat avec l'ONEA et la commune de Bobo-Dioulasso, la mise en œuvre d'un mécanisme d'appui à l'abonnement des ménages à faible revenu du secteur 21 de la ville de Bobo-Dioulasso.

Les premières investigations effectuées en début de l'année 2007 sur le fonctionnement de ce mécanisme, ont montré un niveau d'abonnement et un taux de recouvrement des crédits très faibles.

L'étude diagnostique réalisée courant Août 2007 n'a pas noté une amélioration significative de la situation.

⁴ Et il ne s'agit en général pas de desserte directe, puisque la plupart des bornes-fontaines ont pour clients des charretiers, qui livrent ensuite l'eau à domicile dans les quartiers lotis ou non lotis.

Cette opération de micro-crédit unique en son genre au Burkina Faso, demeure malgré tout, une initiative novatrice à tous égards, qui, fournit des matériaux sans pareils pour l'étude et le lancement d'une opération d'envergure de micro-crédit, dédiée au secteur eau et assainissement.

La vision qui sous-tend l'opération micro-crédit doit donc être accompagnée par une étude de faisabilité technico-économique, organisationnelle et institutionnelle afin de donner à l'initiative la pleine mesure de son impact potentiel.

2. Objectif et résultats attendus de l'étude

Objectif.

Etudier la faisabilité d'une structure de micro-finances dédiée au renforcement de l'accès à l'eau potable et des pratiques d'hygiène et d'assainissement de base.

Résultats attendus.

Un dossier de faisabilité (i) explicitant les caractéristiques et la nature de la structure de micro-finances dédiée au secteur eau et assainissement (ii) précisant ses modalités de financement (iii) analysant sa viabilité et sa durabilité

Une stratégie de mise en œuvre est définie et permet son lancement sans délai.

3. Méthodologie et organisation.

Réalisation des études de base suivantes :

- Conception et réalisation d'une étude de la capacité et volonté à payer pour les SUB (AEP, évacuation EUE, déchets ménagers) et de la clientèle potentielle (ménages et opérateurs privés) d'un mécanisme de micro-crédit.
- Identification et mise au point de produits et services spécifiques en lien avec les SUB et ciblant les ménages et les petits opérateurs privés.
- Réalisation de simulations financières, économiques et institutionnelles relatives à la mise en œuvre d'une structure de micro-finance dédiée au secteur eau et assainissement.
- Préparation d'une stratégie de mise en œuvre

Ces études s'appuieront sur des enquêtes auprès des ménages, des entretiens avec les différentes parties prenantes et l'exploitation de la documentation pertinente.

Réalisation avec les parties prenantes d'ateliers thématiques pour l'examen et la consolidation des études de base.

- Préparation et tenue d'un atelier : clientèles et produits
- Préparation et tenue d'un atelier : nature, caractéristiques de la structure de micro-finances et stratégie de mise en œuvre.

Ces ateliers réuniront une vingtaine de personnes en provenance des structures parties prenantes ; ils seront réalisés sur un mode participatif à l'aide de supports et d'une

approche pédagogique adaptés. La mise en oeuvre de chaque atelier devra être contenue dans une journée.

Finalisation du dossier de faisabilité.

- Montage d'un dossier de financement à soumettre à une structure locale de financement.
- Préparation du rapport final de l'étude de faisabilité.

Equipe de réalisation de l'étude

L'équipe pour la réalisation comprendra (i) un chef de mission, expert du domaine de l'eau et de l'assainissement et spécialiste en développement institutionnel et organisationnel (i) un économiste financier (niveau Bac+5) coutumier des analyses économiques et financières en matière d'eau et d'assainissement (iii) un spécialiste en enquêtes, bases de données et SIG (iv) 20 enquêteurs de niveau Bac.

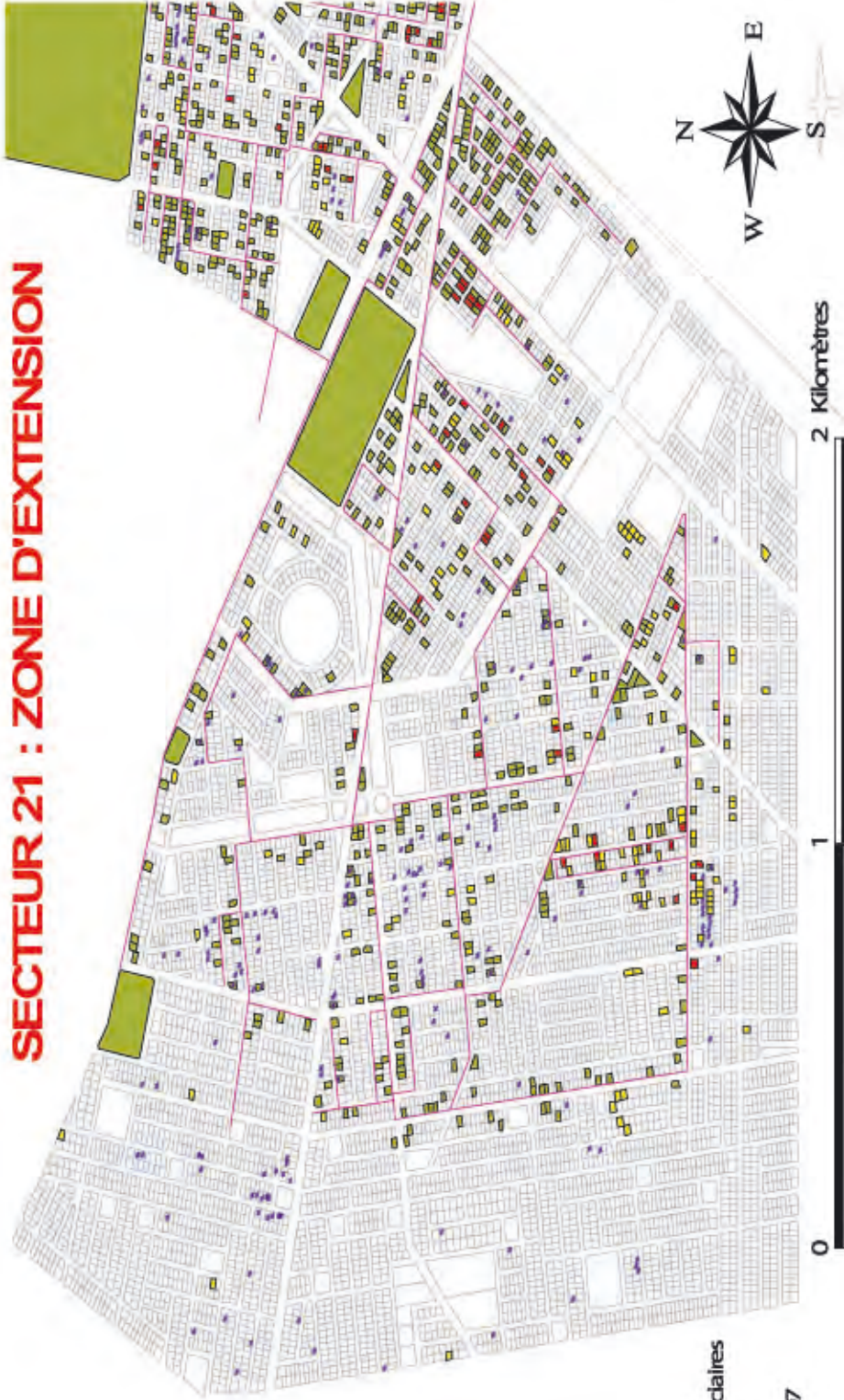
Durée, calendrier

La durée de l'étude est estimée à trois mois ; elle se déroulera si possible au cours du 4^{ème} Trimestre 2007 afin de limiter l'effet de la saisonnalité de la consommation observée dans les centres ONEA.

ANNEXE 2 - CARTOGRAPHIE.



SECTEUR 21 : ZONE D'EXTENSION



- Légende**
- Micro-crédit PASUB**
 - Demandeurs non bénéficiaires
 - Bénéficiaires branchés
 - Données ONEA**
 - Demandeurs ONEA 2007
 - Abonnés de ONEA
 - Non abonnés
 - Réseau de conduites



Projet de micro-crédit d'appui à l'abonnement en eau potable de particuliers au Burkina



ANNEXE 3 - LISTE DES PERSONNES RENCONTREES.

El Hadji Hamidou Sidibé : directeur régional de l'URCPO.

Maxime Hien : Service Assainissement Bobo-Dioulasso

Payibem Ilboudo : ONEA/ Bobo-Dioulasso

Yaya Konaté : coordonnateur PASUB

Madame Elisabeth Bonkougou : représentant secteur 21 au comité d'octroi de crédit

Madame Konaté : secrétaire/comptable PASUB

M. Dalla : responsable SIG ONEA/ Bobo-Dioulasso

Antoine Paré : directeur régional ONEA Bobo-Dioulasso

Paul Zerbo : représentant secteur 21 au comité d'octroi de crédit

Ousmane Zonou : représentant secteur 21 au comité d'octroi de crédit.

Issouf Zouré : ONEA/ Bobo-Dioulasso